



Assurons
un monde
plus ouvert

**Rapport
de gestion
du 30 juin 2026**

CNP Assurances SA

Sommaire

1	Faits marquants	3
2	Activité	5
3	Comptes consolidés	8
4	Facteurs de risque	11
5	Perspectives de développement	12



Chapitre 1

Faits marquants

Premier semestre

22 janvier 2026 - Taux de rendements 2025

CNP Assurances annonce les taux de rendements de ses principaux fonds en euros pour l'épargne et la retraite avec des performances pouvant dépasser 5 % selon la part investie en unités de compte (UC).

En 2025, CNP Assurances a mis en place deux dispositifs de bonification de la participation aux bénéfices de ses supports en euros, en fonction de la part investie en UC.

Cette bonification a atteint :

- Jusqu'à + 1,02 % sur les encours
- Jusqu'à + 2,00 % sur les versements, lors de campagnes commerciales dédiées.

La performance des fonds en euros de CNP Assurances illustre son expertise en tant qu'investisseur ainsi que la qualité de sa gestion des provisions pour participation aux bénéfices (PPB).

Exercice de l'option de remboursement de plusieurs instruments subordonnés

CNP Assurances annonce l'exercice de l'option de remboursement de plusieurs instruments subordonnés.

27 janvier 2026 - Instrument FRO010167247 émis le 11 mars 2005.

Cet instrument est une dette obligataire perpétuelle à taux variable d'un montant nominal de 225 000 000 euros, dont le remboursement a été réalisé le 11 mars 2026, aux conditions prévues dans l'*offering circular* en date du 9 mars 2005.

27 janvier 2026 - Instrument FRO010167296 émis le 11 mars 2005.

Celui-ci est une dette obligataire perpétuelle à taux variable d'un montant nominal de 23 750 000 euros, dont le remboursement a été réalisé le 11 mars 2026, aux conditions prévues dans l'*offering circular* en date du 9 mars 2005.

06 février 2026 - Instrument FRO010093328 émis le 4 juin 2004.

Celui-ci est une dette obligataire perpétuelle à taux variable d'un montant nominal de 300 000 000 euros, dont le remboursement a été réalisé le 23 mars 2026, aux conditions prévues dans l'*offering circular* en date du 24 septembre 2004.

7 avril 2026 - Instrument FRO010318386 émis le 16 mai 2006.

Celui-ci est une dette obligataire perpétuelle à taux fixe d'un montant nominal de 160 000 000 euros, dont le remboursement est prévu le 18 mai 2026, aux conditions prévues dans l'*offering circular* en date du 12 mai 2006.

15 mai 2026 - Instrument FRO010203026 émis le 27 juin 2005.

Celui-ci est une dette obligataire perpétuelle à taux fixe d'un montant nominal de 75 000 000 euros, dont le remboursement est prévu le 29 juin 2026, aux conditions prévues dans l'*offering circular* en date du 24 juin 2005.

9 mars 2026 - CNP Assurances rejoint Women In Finance pour accélérer le leadership féminin

Engagé depuis plus de 20 ans dans la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, CNP Assurances annonce la signature d'une convention de partenariat avec le réseau interentreprises Women in Finance (WIF). La signature d'une convention avec ce réseau s'inscrit pleinement dans la stratégie de CNP Assurances pour renforcer l'égalité

professionnelle et la représentation des femmes dans le Top Management. Des cadres dirigeantes de CNP Assurances intègrent le programme WIF et deviennent ainsi « rôles modèles » pour inspirer l'ensemble des collaboratrices du Groupe.

25 mars 2026 - Le groupe CNP Assurances dévoile son plan stratégique *Lead for impact*

Le groupe CNP Assurances accélère et passe à l'offensive commerciale avec le lancement de son plan stratégique *Lead for impact* 2026-2030. Son ambition est d'amplifier sa dynamique de conquête afin d'accroître son impact sur ses marchés, tout en renforçant sa contribution à la société en matière de durabilité.

Dans un contexte marqué par de nombreux défis - évolution des attentes clients, montée en puissance de l'intelligence artificielle, renforcement des exigences réglementaires - qui impose de s'adapter en permanence, le Groupe se donne deux priorités pour atteindre son ambition.

- La première consiste à faire évoluer son modèle en multipliant et en diversifiant ses canaux de distribution ;
- La seconde est de proposer à ses clients une expérience aux meilleurs standards du marché.

Le plan stratégique du Groupe s'articule autour de trois objectifs majeurs, essentiels pour accompagner sa transformation et renforcer durablement son positionnement :

- Accélérer la conquête commerciale en multipliant et en diversifiant les partenariats de distribution ;
- Innover et accélérer sa transformation opérationnelle et technologique en s'appuyant sur l'intelligence artificielle et la data et en digitalisant l'ensemble des parcours clients pour offrir une expérience plus simple, plus rapide et plus performante ;
- Ancrer durablement son *leadership* mondial en matière de durabilité.

30 mars 2026 - A ChangeNOW 2026, CNP Assurances porte haut l'ambition d'une société plus inclusive

CNP Assurances est partenaire de l'édition 2026 de *ChangeNOW*, sommet international dédié aux solutions innovantes pour la planète et la société, qui s'est tenue du 30 mars au 1^{er} avril sous la nef du Grand Palais à Paris. CNP

Assurances a mis en lumière son action pour une société plus inclusive à travers d'un espace dédié aux initiatives à impacts positifs consacré à l'inclusion et la valorisation d'acteurs de l'innovation sociale.

17 avril 2026- Avec le contrat Lucya CNP, CNP Assurances et Lucya facilitent l'accès à l'assurance vie en ligne

CNP Assurances poursuit la diversification de ses canaux de distribution, en s'associant à Lucya, leader indépendant en France de l'épargne en ligne. Les deux partenaires lancent Lucya CNP, un contrat d'assurance vie 100 % en ligne pour répondre aux attentes d'épargnants à la recherche de simplicité, de performance, de lisibilité et d'autonomie dans la gestion de leur épargne.

L'univers d'investissement proposé vise à répondre aux attentes d'un large public d'épargnants, novices ou plus expérimentés. Lucya CNP est une offre d'épargne accessible et diversifiée, à partir de 500 €, sans frais d'entrée. Le contrat permet d'investir, en gestion libre, dans un univers d'investissement diversifié, avec des frais de gestion annuels sur les unités de compte fixés à 0,30 %.

3 juin 2026 - CNP Assurances lance « Santé Entreprises », une complémentaire santé simple et modulable pour les TPE et PME

Face à un marché en forte évolution et à des attentes accrues des entreprises en matière de santé, de pouvoir d'achat et de qualité de vie au travail, CNP Assurances dévoile une nouvelle offre de complémentaire santé. Accessible, modulable et enrichie de services à forte valeur ajoutée, « Santé Entreprise » répond concrètement aux enjeux des TPE et PME et aux besoins de leurs salariés.

Santé Entreprise repose sur une nouvelle structure tarifaire, des garanties renforcées et des services répondant aux nouveaux enjeux de société.

Événements post-clôture

Absence d'événement post-clôture.

2

Chapitre 2

Activité

Environnement économique et financier

Un semestre dominé par l'actualité géopolitique et les tensions sur les marchés de l'énergie

L'actualité du semestre a été dominée par la géopolitique et la crise au Moyen-Orient qui n'avait pas été anticipée par les intervenants. Les perspectives d'amélioration de la croissance et de normalisation de l'inflation ont été brutalement remises en cause par la flambée des prix du pétrole passés de 60 à 100\$ par baril. Si cette crise s'est in fine révélée moins impactante

que les économistes ne l'anticipaient, elle a engendré une phase de volatilité qui a affecté les marchés. L'accord signé en fin de semestre entre les États-Unis et l'Iran a permis d'écarter le scénario d'une crise énergétique durable et donc celui d'un ralentissement macroéconomique généralisé.

Un revirement des anticipations monétaires et une remontée des taux longs

La principale conséquence de cet épisode a été la rapide remontée de l'inflation (au-dessus de 3 % en zone € et de 4 % aux États-Unis) qui s'est éloignée des objectifs des banques centrales et les a amenés à revoir leur trajectoire monétaire. La BCE a ainsi remonté son taux directeur à 2,25 % et la FED a reporté les anticipations de baisse. Ces revirements ont impacté le marché obligataire avec un aplatissement des courbes de taux et une remontée sensible des taux longs (l'OAT 10 ans repassant au-dessus de 3,75 % et le Bund au-dessus de 3,10 %). Les spreads de crédit se sont brièvement

écartés mais le rendement absolu proche de 4 % et les résultats rassurants des sociétés publiés au 1^{er} trimestre ont engendré un regain de flux entrants permettant aux spreads de revenir sur leurs points bas de fin février. Dans cet univers, le marché du crédit privé a évolué à contre-courant avec une forte pression liée aux rachats sur les fonds semi-liquides aux US que certains gérants n'ont pas pu honorer. Ces flux sortants conjugués au poids élevé du secteur des logiciels dans le marché du crédit privé ont ravivé les craintes sur la résilience de ce segment.

Un rallye concentré sur un nombre restreint de secteurs/valeurs avec une forte dispersion des performances

Le contraste entre les incertitudes liées à la géopolitique et les surprises positives sur les résultats des sociétés expliquent la trajectoire des indices boursiers. Après un début d'année très positif, le choc géopolitique a conduit à un effacement de l'intégralité de la performance des indices puis à un très fort rebond après les publications des sociétés. Globalement les marchés actions progressent sur le semestre (+ 9 % pour le S&P et l'Eurostoxx 50) mais ce rallye masque une forte dispersion sectorielle. En Europe l'absence de soutien budgétaire aux ménages (0,2 % du PIB vs 3 % du PIB en 2022) a pénalisé les secteurs de la consommation alors que les pétroliers et énergé-

ticiens profitaient du rebond des prix de l'énergie. Aux États-Unis le marché a été tiré par le segment de la technologie qui a fortement progressé depuis mars grâce à l'ampleur des capex en IA. Pour autant le secteur reste très hétérogène avec un fort recul des sociétés de logiciels jugées vulnérables au développement à l'IA, une déception relative sur les « Magnificent 7 » et une envolée des valeurs de semi-conducteurs (+ 88 % sur le semestre). Cet emballement pour les semi-conducteurs a surtout soutenu les marchés émergents qui profitent des performances des marchés coréens (+ 100 % avec SKHynix et Samsung) et taiwanais (+ 46 % pour TSMC).

Un semestre positif pour les actifs cotés, une correction de l'or et des placements alternatifs

In fine les performances des actifs cotés restent très positives sur le semestre. Contrairement à 2025 les marchés des changes ont connu une volatilité limitée avec un cours Euro/dollar quasi

stable à 1,15. La déception est venue des actifs alternatifs de diversification (métaux précieux et cryptos) qui ont connu une correction sévère.

Environnement réglementaire et fiscal

Environnement réglementaire

Au cours du 1^{er} semestre 2026, l'environnement réglementaire a notamment été marqué par l'entrée en vigueur de l'ordonnance n°2026-2 et du décret 2026-3 du 5 janvier 2026 relatifs à la commercialisation à distance de services financiers auprès des consommateurs. Ces textes modernisent le cadre applicable à la distribution à distance des produits financiers et renforcent plus particulièrement les exigences encadrant la vente à distance de contrats d'assurance.

Parmi les principales nouveautés relatives à la formation du contrat à distance figurent l'interdiction des interfaces en ligne conçues de manière trompeuse (« dark patterns »), le renforcement de l'obligation d'information précontractuelle ainsi que l'instauration de nouvelles règles de prorogation du droit de renonciation pour les contrats non-vie et la création d'une nouvelle fonctionnalité de renonciation pour ce type de contrat.

Pour CNP Assurances, la mise en conformité avec ces nouvelles dispositions, applicables aux contrats d'assurance vie et d'assurance non-vie commercialisés à distance, implique plusieurs adaptations opérationnelles. Celles-ci concernent notamment la remise au client, dès la phase précontractuelle d'un modèle de lettre de renonciation, la mise à disposition d'un dispositif de renonciation en ligne pour les contrats souscrits via une interface en ligne, ainsi que l'actualisation des clauses contractuelles relatives à la renonciation afin d'informer les souscripteurs et adhérents de l'existence et des modalités d'accès à cette fonctionnalité.

Environnement fiscal

Au cours du premier semestre 2026, l'environnement réglementaire fiscal a été marqué par l'adoption de la loi de finances (LF) et de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2026, dont plusieurs dispositions ont des incidences significatives pour CNP Assurances et ses clients.

S'agissant de la loi de finances pour 2026, les principales mesures impactant CNP Assurances concernent :

- La reconduction, au titre de l'exercice 2026, de la contribution « exceptionnelle » sur les bénéfices des grandes entreprises, initialement instaurée pour la seule année 2025. Au sein du Groupe, les entités CNP Assurances SA et CNP Retraite sont concernées par cette contribution exceptionnelle. Au 30 juin 2026, la charge relative à cette contribution est de 141 M€ niveau Groupe.
- La suppression, à compter du 70^e anniversaire de l'adhérent, de la déductibilité des cotisations versées sur un plan d'épargne retraite (PER). Cette mesure s'applique à tous les compartiments du PER, y compris celui des versements obligatoires, et met fin à la possibilité d'opter pour la déduction fiscale lors de versements.

Par ailleurs, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 introduit plusieurs mesures impactant CNP Assurances et ses clients. Les principales dispositions portent sur :

- La mise en place d'une contribution exceptionnelle de 2,05 % sur la base des cotisations perçues par les organismes complémentaires d'assurance maladie (OCAM) au titre de l'année 2026, assortie d'une mesure de gel des tarifs.
- L'augmentation du taux de contribution sociale généralisée (CSG) applicable aux produits de placement et aux revenus du patrimoine à 10,6 %. Ce nouveau taux de CSG s'applique notamment aux prestations des Plans Epargne Retraite (PER). La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) a toutefois prévu l'application d'un taux de CSG dérogatoire pour certains types de revenus du patrimoine et produits de placement limitativement énumérés, parmi lesquels figurent les contrats d'assurance vie et de capitalisation, qui bénéficient ainsi du taux dérogatoire de CSG à 9,2 %.

Activité de CNP Assurances SA et ses filiales au 30 juin 2026

Le chiffre d'affaires ⁽¹⁾ de CNP Assurances SA et ses filiales s'élève à 18,7 Md€, en baisse de - 1,0 % à pcc ⁽²⁾.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS

(en millions d'euros)	6M 2026	6M 2025	Variation (%)	Variation à périmètre et change constants (%)
France ⁽¹⁾	13 815	13 572	1,8	1,8
Brésil	3 038	2 824	7,6	2,8
Italie	1 456	3 904 ⁽²⁾	- 62,7	- 25,4
Allemagne	239	256	- 6,7	- 6,7
Espagne	34	35	- 3,3	- 3,3
Pologne	33	32	3,1	3,1
Autriche	18	15	19,7	19,7
Argentine	14	13	5,5	43,8
Autre Europe	11	12	- 10,7	- 10,7
Norvège	10	9	14,7	14,7
Danemark	10	7	47,5	47,5
Chypre	N/A	64	N/A	N/A
Total hors France	4 863	7 172	- 32,2	- 8,2
TOTAL	18 678	20 744	- 10,0	- 1,0

(1) Y compris CNP Luxembourg et succursales.

(2) Ajustement du chiffre d'affaires CNP Assicura : impact chiffre d'affaires total (-121 M€), réparti entre le chiffre d'affaires Épargne (-123 M€) et le chiffre d'affaires Assurance emprunteur (+2 M€).

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT

(en millions d'euros)	6M 2026	6M 2025	Variation (%)	Variation à périmètre et change constants (%)
Épargne	12 194	14 899 ⁽¹⁾	- 18,2	- 6,4
Retraite	3 394	2 782	22,0	18,4
Assurance emprunteur	1 650	1 704 ⁽¹⁾	- 3,2	- 2,0
Prévoyance	978	973	0,5	10,3
Domage aux biens	241	215	11,9	19,8
Santé	221	171	29,2	22,8
TOTAL	18 678	20 744	- 10,0	- 1,0

(1) Y compris CNP Luxembourg et succursales.

(1) Correspond aux primes acquises, par segment d'activité. Cet indicateur est brut d'intérêts minoritaires et brut de réassurance. Il permet de mesurer l'activité commerciale sur la période. Le chiffre d'affaires est un indicateur Non Gaap.

(2) À périmètre et change constants.

3

Chapitre 3

Comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec la norme IAS 34 relative aux informations financières intermédiaires. Tel qu'il est prévu dans IAS 34, CNP Assurances SA et ses filiales ont, par conséquent, appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers annuels.

(en millions d'euros)	Zones géographiques			Compte propre	Total 6M 2026	Total 6M 2025	Variation (%)
	France	Amérique latine	Europe hors France				
Marge d'assurance	848	461	114		1 422	1 472	- 3,4 %
Revenus du compte propre				395	395	347	13,9 %
Autres revenus					17	- 12	244,0 %
Revenus totaux					1 834	1 807	1,5 %
Charges de financement					- 95	- 114	- 16,3 %
Charges générales d'exploitation					- 236	- 204	15,4 %
Dotations nettes aux amortissements					- 90	- 86	4,1 %
Résultat brut d'exploitation					1 413	1 403	0,8 %
Mises en équivalence nettes					12	9	37,6 %
Gains ou pertes nets sur autres actifs					0	102	N/A
Variation de valeur des écarts d'acquisition					0	0	N/A
Impôt sur les résultats					- 564	- 510	10,7 %
Intérêts minoritaires					- 161	- 143	12,7 %
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE					700	861	- 18,7 %

Le format du modèle économique du Groupe CNP évolue en 2026. Ci-dessous est présenté le passage du modèle économique publié en 2025 à la nouvelle présentation retenue en 2026.

	Total 6M 2025 publié	Reclassements	Total 6M 2025 - nouveau format
Marge d'assurance	1 472	0	1 472
Revenus du compte propre	453	- 105	347
Autres revenus	- 12	0	- 12
Revenus totaux	1 913	- 105	1 807
Charges de financement	- 114	0	- 114
Frais de gestion non attribuables	- 208	+ 208	N/A
Charges générales d'exploitation	N/A	- 204	- 204
Incorporel en lien avec les opérations d'acquisition	- 73	+ 73	N/A
Dotations nettes aux amortissements	N/A	- 86	- 86
Résultat brut d'exploitation	1 518	- 115	1 403
Mises en équivalence nettes	9	0	9
Gains ou pertes nets sur autres actifs	N/A	102	102
Variation de valeur des écarts d'acquisition	N/A	0	0
Impôt sur les résultats	- 510	0	- 510
Intérêts minoritaires	- 143	0	- 143
Résultat après impôt des activités discontinues	- 13	13	N/A
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	861	0	861

Résultat de la période

Le résultat brut d'exploitation est un indicateur majeur de la communication de CNP Assurances SA et ses filiales. Il présente la caractéristique d'être indépendant des conséquences des mouvements des marchés et des éléments non courants.

Le résultat brut d'exploitation (RBE) se calcule en retraitant du résultat net part du Groupe (RNPG) :

- les mises en équivalence nettes ;
- les intérêts minoritaires ;
- l'impôt sur les résultats ;
- les éléments non courants.

Les principaux indicateurs d'activité sont décrits ci-après.

Le chiffre d'affaires s'élève à **18,7 Md€** (voir détails au § Activité).

La marge d'assurance est de **1,4 Md€** au 30 juin 2026 en baisse de - 3,4 % par rapport au 30 juin 2025.

Les revenus du compte propre s'élèvent à **395 M€** en hausse de + 48 M€ par rapport au 30 juin 2025.

Les frais de gestion s'établissent à **0,6 Md€** en hausse de + 2 % par rapport au 30 juin 2025.

Le RBE s'élève à **1 413 M€** en hausse de + 11 M€ par rapport au 30 juin 2025.

L'impôt sur les résultats – part du Groupe s'élève à **- 564 M€**, en hausse de + 10,7 % par rapport au 30 juin 2026.

Le résultat net part du Groupe (RNPG) s'élève à **700 M€** (+ 18,7 % par rapport au 30 juin 2025) avec une contribution de la France à hauteur de 487 M€, de l'Europe hors France de 42 M€ et de l'Amérique latine de 171 M€.

Bilan consolidé au 30 juin 2026

Au 30 juin 2026, le total du bilan consolidé s'élève à 446,7 Md€ contre 431,4 Md€ par rapport au 31 décembre 2025, soit une hausse de + 4 %.

Capitaux propres

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 19 033,9 M€, diminuent de - 90,7 M€ par rapport au 31 décembre 2025. L'évolution des capitaux propres s'explique principalement par le résultat de l'exercice (+ 700,3 M€), la réévaluation des actifs et plus ou moins-values réalisées (+ 138,2 M€), le versement de dividendes au titre de l'exercice (- 329,8 M€), le remboursement de 5 titres super-subordonnés (- 783,8 M€) et les écarts de conversion (237,1 M€).

Les capitaux propres comportent les titres super-subordonnés (TSS) (1 100,4 M€) classés en capitaux propres.

Les éléments détaillés figurent dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Passifs relatifs aux contrats

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance, de réassurance et financiers représentent 392,7 Md€, en hausse de + 13,9 Md€ (+ 3,7 %) par rapport au 31 décembre 2025.

Les éléments détaillés figurent dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

La CSM de CNP Assurances SA et ses filiales s'établit à **19,4 Md€**, en hausse de + 844 Md€ par rapport au 31 décembre 2025.

Placements consolidés

Les placements des activités d'assurance s'élèvent à 423,6 Md€ au 30 juin 2026 contre 411,6 Md€ par rapport au 31 décembre 2025, en hausse de + 12,0 Md€.

Les placements sont pour l'essentiel comptabilisés à la juste valeur à l'exception de certains instruments de dettes et des placements immobiliers n'entrant pas en représentation des contrats en unités de compte qui sont enregistrés au coût amorti.

Au 30 juin 2026, les placements à la juste valeur par résultat représentent 49,7 % de l'ensemble des placements, les placements à la juste valeur par capitaux propres 47,5 %, et les placements au coût amorti 1,2 %.

Les éléments détaillés figurent dans la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés

Couverture de la marge de solvabilité

Le taux de couverture du SCR CNP Assurances SA et ses filiales est de **240 %** (- 10 pts par rapport au 31 décembre 2025).

Cette baisse s'explique notamment par :

- le remboursement de titres subordonnés et la fin de la clause de grand-père (- 7 pts) ;
- l'intégration du résultat net de dividende anticipé sur la période (+ 2 pts) ;

- la dotation de la provision pour participation aux excédents (+ 2 pts) ;
- les effets défavorables des marchés sur la période (écartement des spreads et hausse des volatilités) (- 6 pts).

Chapitre 4

Facteurs de risque

CNP Assurances SA et ses filiales attirent l'attention sur les risques décrits en pages 207 à 231 du document d'enregistrement universel 2025, inhérents à la nature de leurs activités ainsi qu'à l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire dans lequel elles s'exercent.

Les notes 24, 25 et 26 des comptes consolidés de CNP Assurances SA et ses filiales présentent les analyses des différents risques identifiés dans les comptes consolidés.

Les facteurs de risque auxquels CNP Assurances SA et ses filiales sont exposées, ainsi que leur niveau de matérialité au premier semestre 2026, demeurent globalement inchangés par rapport à ceux identifiés à fin 2025. Dans un contexte économique, financier et réglementaire marqué par des incertitudes persistantes, ces risques continuent de faire l'objet d'une surveillance étroite dans le cadre du dispositif de gestion et de suivi des risques mis en œuvre au sein de CNP Assurances SA et de ses filiales.

5

Chapitre 5

Perspectives de développement

Le secteur de l'assurance connaît une transformation profonde et rapide avec l'accélération du changement climatique, l'essor de nouvelles technologies, l'intelligence artificielle ou encore le renforcement des exigences réglementaires. Dans cet environnement en mutation et très concurrentiel, la stratégie de CNP Assurances est d'accélérer pour répondre aux attentes des clients. Le développement ambitieux du Groupe a pour objectif de renforcer ses offres auprès de ses partenariats historiques, notamment La Banque Postale, et multiplier les nouveaux partenariats sur toutes ses géographies. Cette approche partenariale, au cœur de notre modèle BtoBtoC, constitue un levier déterminant de croissance durable. L'ensemble des segments d'activité est ainsi mobilisé comme leviers de croissance. Il s'appuie sur des offres différenciantes, le déploiement de plateformes digitales et l'amélioration continue de l'expérience client. Dans ce cadre, la durabilité constitue un levier transversal de performance, de différenciation et d'impact, contribuant à une économie plus responsable.

En épargne et retraite

L'**assurance vie** est l'activité cœur du Groupe et un pilier historique, avec une position de premier plan en France et un renforcement continu des canaux de distribution au service de tous les profils d'assurés. Le lancement de nouvelles offres et plateformes comme Lucya en avril 2026 illustre la capacité du Groupe à innover et à élargir son accès au marché. CNP Assurances poursuit par ailleurs le développement de l'épargne patrimoniale à travers sa marque CNP Patrimoine et ses implantations au Luxembourg (CNP Luxembourg) et en Italie (CNP Assicura), en proposant des solutions intégrant performance financière, innovation et critères ESG.

La **retraite** est un segment stratégique porté par des enjeux démographiques et sociétaux structurels. En France, CNP Assurances s'appuie notamment sur CNP Retraite pour adresser les besoins des salariés, des indépendants et des agents publics en matière de retraite supplémentaire. Au Brésil, le Groupe est l'un des leaders de la retraite et a surperformé le marché en 2025.

En protection des biens et des personnes

Le groupe CNP Assurances couvre l'ensemble des risques à destination des biens et des personnes.

En **protection des biens**, CNP Santander développe l'activité IARD dans 12 pays européens. Au Brésil, la plateforme numérique Youse connaît en 2026 une croissance importante en assurance automobile et habitation.

En **protection des personnes**, en France, CNP Assurances propose des produits de prévoyance et de protection via différents canaux de distribution et notamment auprès des entreprises et collectivités locales. Au Brésil, le Groupe développe ces segments d'activité et propose une couverture au plus grand nombre grâce à la micro-assurance. En Assurance des emprunteurs, CNP Assurances développe avec ses différents partenaires des solutions innovantes et pionnières qui confortent sa position parmi les leaders du marché en France et au Brésil.

Sur le **marché du Consórcio**, solution alternative au crédit au Brésil, la croissance du Groupe illustre parfaitement sa stratégie de diversification sur des marchés porteurs et novateurs. Le rapprochement local avec Embrakon initié en 2025 vise ainsi à constituer une plateforme de référence sur le marché du consórcio et à renforcer la présence du Groupe sur ce segment à fort potentiel.

Plan stratégique « Lead For Impact » (2026-2030)

Les perspectives de développement du Groupe s'inscrivent dans le cadre de son plan stratégique « Lead For Impact » articulé autour de trois priorités structurantes :

Intensifier la dynamique commerciale et diversifier les partenariats

- Optimisation du potentiel des partenaires historiques, en s'appuyant sur l'expertise BtoBtoC du Groupe et sur les synergies renforcées avec La Banque Postale, afin d'accroître le multi-équipement des clients et de proposer des services enrichis par la data et l'intelligence artificielle.
- Accélération du développement auprès de nouveaux réseaux (CGPI, courtiers, banques), via une offre différenciante et le déploiement de plateformes digitales dédiées, telles que CNP Alysés, ainsi que le renforcement des dispositifs de prospection commerciale.
- Renforcement de la dynamique BtoC à travers le réseau de proximité, incluant l'équipement des conseillers en outils d'aide à la vente fondés sur l'IA et le développement de solutions de selfcare pour les assurés.

Accélérer la transformation opérationnelle et technologique

- Simplification et fluidification des parcours clients grâce à la digitalisation des processus de souscription et de gestion, et au déploiement de plateformes BtoBtoC intégrées.
- Passage à l'échelle des usages de l'intelligence artificielle sur l'ensemble de la chaîne de valeur, afin d'améliorer la performance technique, la productivité, la qualité de service et la maîtrise des risques. Cette transformation vise à renforcer la compétitivité et à soutenir la différenciation commerciale du Groupe.

Consolider le leadership en matière de durabilité

- Renforcement du rôle d'assureur responsable, notamment par l'élargissement de l'assurabilité et le développement de solutions favorisant un meilleur accès à l'assurance.
- Accélération de la stratégie d'investisseur responsable, en orientant les flux d'investissement vers trois priorités : le climat et la biodiversité, la santé et le bien vieillir, et l'accès aux biens et services essentiels.
- Affirmation du rôle d'employeur responsable, à travers des actions visant à renforcer l'engagement des collaborateurs, promouvoir l'égalité des chances et développer l'employabilité.



Conception graphique de ce document par PricewaterhouseCoopers Advisory

Contact : fr_content_and_design@pwc.com

Tél. : +33 (0)7 60 66 70 83

Crédits photos : Getty Images/Miniseries

**Assurons
un monde
plus ouvert**

